



Formulaire de demande de permis de lotissement

Toutes les sections doivent être dûment remplies afin de traiter la demande de permis

SECTION 1 | IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom et nom du requérant : _____

Êtes-vous propriétaire? Oui Non Si non, une procuration est requise¹

Adresse postale : _____

Ville, province, code postal : _____

Numéro de téléphone principal : _____

Numéro de téléphone, autre : _____

Adresse électronique : _____

¹ Si vous n'êtes pas propriétaire, veuillez compléter la section 4 – Procuration

SECTION 2 | LOCALISATION DU PROJET DE LOTISSEMENT

Numéro actuel du lot (sept chiffres) : _____

Numéro de matricule : _____

Adresse: _____

Nombre de lot(s) projeté(s) : _____ de _____ à _____

Nombre de lot(s) remplacé(s) : _____ de _____ à _____

Vocation demandée (résidentiel-commercial-industriel-mixte-voirie, etc.)

SECTION 3 | INFORMATION SUR L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Nom d'entreprise : _____

Prénom et nom: _____

Adresse : _____

Ville, province, code postal : _____

Numéro de téléphone principal : _____

Adresse électronique : _____

SECTION 4 | PROCURATION (À compléter si vous n'êtes pas le propriétaire au moins plus de 6 mois)

Je, propriétaire-soussigné, autorise _____ à signer en mon nom tout permis de lotissement émis par la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez pour ma propriété située au (adresse postale ou numéro de lot) _____.

Signature : _____

Prénom et nom du requérant en caractères d'imprimerie : _____

Date (jj/mm/aaaa) : _____

SECTION 5 | TARIFS APPLICABLES

Création d'un ou plusieurs lots
Correction ou annulation d'un lot

Frais de base : 25 \$ + 25 \$ par lot créé
25 \$

Modes de paiement acceptés : débit, argent comptant ou chèque

SECTION 6 | DOCUMENTS REQUIS

Une demande de permis de lotissement doit être accompagnée des plans et documents suivants :

- Les **titres de la propriété**, si vous êtes propriétaire de l'immeuble depuis moins de six (6) mois;
- Une **procuration signée** par le propriétaire, si vous déposez la demande en tant que mandataire;
- Le présent formulaire rempli et signé dans toutes les sections;
- Un plan de l'opération cadastrale projetée, préparé et signé par un arpenteur-géomètre, comprenant de façon non limitative les éléments suivants (échelle minimale 1/2500) :
 - L'**identification cadastrale du lot visé par l'opération cadastrale ainsi que ses limites, ses dimensions, sa superficie et sa profondeur. Ces informations sont nécessaires pour tous les lots créés;**
 - L'identification de l'aire constructible de chaque lot en tenant compte des contraintes naturelles et anthropique;
 - L'identification cadastrale des lots voisins, ainsi que leurs limites;
 - Le tracé des rues existantes et projetées et son emprise;
 - La courbe des niveaux du lot;
 - L'angle de la courbe du lot et de la rue ;
 - Le type de sol et les limites de zone à risque d'inondation, de mouvement de terrain, des milieux humides, des cours d'eau et lac s'il y a lieu ;
 - L'implantation des bâtiments existants sur les terrains faisant l'objet de l'opération cadastrale et les distances entre les murs des bâtiments et les limites de terrain s'il y a lieu;
 - Les servitudes de passage existantes et projetées pour les passages de services publics telles qu'Hydro-Québec, Bell, etc.
 - La localisation des parcs, terrains de jeux ou espaces naturels cédés dans le cadre de la contribution exigée au Règlement de lotissement.
- Pour un nouveau lotissement sur un terrain non construit ou riverain dont l'accès se fait à partir des routes 343 et 337; la demande de permis doit être accompagnée d'une autorisation d'accès du ministère des Transports.

* *D'autres documents peuvent être requis à la demande du fonctionnaire désigné.*

SECTION 7 APPROBATION DU PLAN IMAGE

- En plus des images et documents requis dans la précédente section, la présentation d'un plan image est requise préalablement à une demande à un lotissement ou une opération cadastrale lorsque le projet implique un terrain pouvant comprendre plus de trois lots.

La réalisation d'un tel plan est soumise aux conditions suivantes :

Ce plan doit être réalisé par un urbaniste, un arpenteur-géomètre, un ingénieur ou un architecte et fournir les informations suivantes :

- Les courbes de niveau;
- Les cours d'eau et leur bande riveraine;
- Les milieux humides et leur bande riveraine;
- Les parcs et espaces verts
- Les limites de zones à risque, les zones de pente forte, les zones inondables, les sites d'intérêt historique, culturel, esthétique ou écologique;
- Le tracé des rues existantes ou projetées et les pentes de rue projetée et sous emprise;
- La largeur d'emprise des rues;
- Les constructions existantes ;
- L'emplacement des lots existants et projetés;
- Les dimensions et superficies de chaque lot projeté et de l'aire maximale constructible en tenant compte de toute contrainte naturelle et anthropique;
- Toute autre information jugée nécessaire à la bonne compréhension du projet.

SECTION 8 CONTRIBUTION POUR FINS DE PARC, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Le propriétaire doit s'engager à effectuer une contribution selon les modalités indiquées au présent règlement

-Cette contribution correspond à un pourcentage s'établissant à 10 % de la superficie totale du site faisant l'objet de l'opération cadastrale ou de la demande de permis de construction;

-L'engagement à céder un terrain doit être spécifié dans une lettre d'entente signée

devant témoin, par le propriétaire du site faisant l'objet de l'opération cadastrale et la Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez;

ou

-Verser à la municipalité une somme d'argent qui doit représenter 10 % de la valeur de l'ensemble des lots compris dans le plan relatif à l'opération cadastrale;

ou

-Céder gratuitement à la municipalité un terrain qui, de l'avis du Conseil, convient à l'établissement ou à l'agrandissement d'un parc, d'un terrain de jeux ou de sentiers piétonniers ou récréatifs, au maintien d'un espace naturel, ou aux besoins actuels ou futurs en matière de services scolaires;

SECTION 9 | DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je soussigné(e), _____ déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et m'engage à déposer tous les documents requis à la demande de la Municipalité. Je déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur et, si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai à ces dispositions et lois pouvant s'y rapporter. Enfin, je comprends que le présent formulaire **ne constitue pas** une autorisation.

Signature : _____

Prénom et nom du requérant en caractères d'imprimerie : _____

Date (jj/mm/aaaa) : _____

Vous pouvez transmettre votre demande de permis de l'une des façons suivantes :

Par courriel : secretaire@munsar.ca

Par télécopieur : 450 883-0833

Par la poste : 101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0

En personne : en vous présentant à l'hôtel de ville situé au 101, rue de la Plage, à Saint-Alphonse-Rodriguez du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h et 16 h 30.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 450 883-2264, poste 7433, ou par courriel.